



# LE BIEN PUBLIC

**TRANSPORT.** Bourgogne mobilité électrique présente aujourd'hui son tour de Bo

## Dijon-Chalon en voiture

150. Les voitures électriques disposent de 100 à 150 km d'autonomie. 1000. Le nombre des immatriculations de voitures électriques a dépassé pour la première fois de l'année le cap des 1 000 exemplaires en juin.

Les voitures électriques ne rencontrent pas le succès escompté. Balade à bord de la Renault Zoé. La mobilité de demain ?

L'oreille attentive, l'on s'y reprend à deux reprises. Pourtant, la voiture était en route. Cette Renault Zoé est un véhicule tout électrique lancé sur le marché il y a un an et demi. Silencieuse, elle duple le conducteur habitué aux automobiles thermiques, plus bruyantes. Elle s'élançait, le bruit est sourd. Telle une hélice qui prend son élan dans le vent. Ou quelque chose de la sorte. L'affichage indique 121 km d'autonomie. Depuis Dijon, direction Chalon-sur-Saône par l'autoroute. Car contrairement aux idées reçues, la voiture électrique n'est pas réservée aux trajets courts et citadins. « Son autonomie est de 100 à 150 km, c'est suffisant pour 80 % des trajets journaliers qui sont inférieurs à 60 km », commente-t-on à l'association Bourgogne mobilité électrique (BME).

Il s'agit de modifier ses habitudes. D'adopter une conduite souple. « Car plus l'on va vite, plus la voiture a d'énergie cinétique. Et cette énergie cinétique, quand on lève le pied, se transforme en électricité et recharge la voiture », conseille l'association dijonnaise spécialiste de la mobilité électrique. Rapidement, cette conduite écologique, devient, sinon un jeu, un défi, un objectif. Carlécran installé dans l'habitacle de l'automobile indique le flux d'énergie et donc



Alors que la voiture est en charge, la progression s'affiche sur l'écran dans l'habitacle. Photo L.P.

l'autonomie restante. Tantôt l'on en perd, tantôt l'on en gagne. Sur l'avenue Roland-Carraz, à Dijon, les feux tricolores deviennent un terrain d'entraînement. Anticiper puis lever le pied pour recharger les batteries : la mécanique de la mobilité électrique. À l'inverse, sur l'autoroute, la montée à 130 km consomme 10 km d'autonomie très rapidement. Après 19 km de route, il ne reste déjà que 96 km d'autonomie (contre 121 au départ). Largement suffisant pour rejoindre Chalon-sur-Saône mais frustrant pour la toute nouvelle conscience écologique du conducteur. Alors la moindre descente ou zone de travaux est une opportunité pour décélérer et recharger les batteries.

### Faible part de marché

Péage de Chalon Nord. En roulant à 130 km/h de moyenne sur autoroute, il reste 40 km d'autonomie. Mais en ville, une conduite plus souple permet de gagner quelques kilomètres. Ainsi, arrivée à destination dans l'un des garages Renault de Cha-

lon-sur-Saône, après 68,6 km, Pécran de la Renault Zoé affiche 42 kilomètres d'autonomie. Une borne électrique est ici disponible pour les clients du constructeur. La batterie, à 38 % de charge, demande à être branchée 50 minutes.

C'est l'occasion de croiser Vincent Jeantet, chef des ventes véhicules neufs. « Nous avons vendu une vingtaine de Zoé depuis le lancement. C'est loin des objectifs », avoue-t-il. Les voitures électriques représentent moins d'un pour cent du marché automobile. Son explication est simple : « Les pouvoirs publics ont tardé à investir dans des bornes électriques car le marché ne bouge pas. Or, les particuliers et entreprises sont frileux à acheter des voitures électriques car il n'y a pas assez d'équipements. Pourtant, les usagers sont autonomes, 80 % rechargent chez eux ! » Dans quinze ans, Vincent Jeantet imagine que les véhicules tout électriques auront progressé en part de marché. « Des études avancées indiquent que les voitures seront

« Une voiture électrique, c'est tentant, mais cela reste cher. »

Philippe, 58 ans

autonomes sur 200-300 km », justifie-t-il.

### Sensibiliser les citoyens

Car c'est bien la limite. Preuve en est sur l'aire d'autoroute de Gevrey-Chambertin, lors d'une pause sur le chemin du retour. « Je fais 200 à 300 km par jour, j'aurais constamment l'angoisse de la batterie, trouver un endroit pour la recharger... », lâche Julie, 24 ans. Quant à Jean, 65 ans, il est sceptique : « une voiture, je ne l'envisage pas comme un moyen de transport pour deux personnes uniquement ! La capacité de ces engins me semble limitée ». Et il pointe un autre problème : « N'est-ce pas dangereux ce silence pour les piétons qui ne se rendent pas compte qu'un véhicule approche ? » Autre frein : le prix. « C'est tentant, mais cela reste cher », confie Philippe, 58 ans. À l'achat, sans le bonus écologique (6 300 €), la Renault Zoé est à 21 000 €. Auxquels il faut ajouter la location de la batterie : environ 80 €/mois.

Les efforts devront donc s'intensifier pour rendre les Côte-d'Oriens « ZE compatible ». Comprendre Zéro émission de CO<sub>2</sub>. D'où ce tour de Bourgogne en véhicules électriques (lire ci-dessous). Des enseignes montrent déjà l'exemple. Sur le parking de Castorama, à Marsannay-la-Côte, le magasin dispose de quatre bornes électriques à charge rapide. « Deux à trois clients par semaine rechargent leur batterie ici », explique Vincent Chal, chef du secteur aménagement. Une pièce d'identité laissée à l'accueil du magasin et la borne est gratuite, simple et rapide d'utilisation. Alors que la voiture est en charge, regards interloqués des clients. Entre les Côte-d'Oriens et la mobilité électrique, le coup de foudre, ce n'est pas pour demain.

### Le premier tour de Bourgogne en véhicules électriques

Lors de la semaine de la mobilité, l'association Bourgogne mobilité électrique (BME) organise le premier tour de Bourgogne en véhicules électriques. Une caravane de dix véhicules électriques sillonnera la Bourgogne et fera étape dans quatre villes des quatre départements. Trois autres villes serviront d'étapes intermédiaires pour le rechargement des véhicules de la caravane. Chaque matinée, la caravane circulera puis stoppera sa route les après-midi pour l'organisation des manifestations : prises de paroles, inaugurations, tests, démonstrations de segway et vélos électriques... L'objectif est double. Gaëlle Morot est responsa-

ble développement chez BME. « Nous souhaitons prouver que l'intermittence est possible en véhicule électrique, que les usagers peuvent aller au-delà de l'autonomie disponible pour un trajet et recharger en route », expose-t-elle en premier lieu. Et d'ajouter : « Il s'agit aussi de montrer que les véhicules électriques sont compatibles avec beaucoup de besoins. Peu de personnes en ont vraiment conscience. Nous allons casser les idées reçues auprès des entreprises, du grand public et des collectivités territoriales : c'est une vraie voiture, pas un jouet. »

L.P.

urgogne en véhicules électriques qui se déroule en septembre.

## électrique...

**Modèles.** La Renault Zoé représente 60 % des parts de marché (641 exemplaires). Nissan Leaf se classe en 2<sup>e</sup> position suivie par la Bolloré Bluecar et la Smart For Two Electric Drive.



Notre road-trip en Renault Zoé a déclenché quelques réactions de scepticisme. Photos L.P. et Philippe Guizot

### UNE BORNE ÉLECTRIQUE, BIENTÔT A TALANT

La ville de Talant vient de décider l'implantation sur son territoire d'une borne publique de recharge pour les voitures électriques. Le coup d'envoi des travaux a été donné mardi dernier par Gilbert Menut, maire de Talant, et Jacques Jacquenet, président du Sicéco. Talant sera donc la première ville de Côte-d'Or à proposer un tel équipement. Au carrefour de l'avenue Canzio et de la rue des Moulissards, des travaux de voirie (à la charge de la ville) permettront, dès l'automne prochain, à deux véhicules de recharger leur batterie. L'infrastructure liée aux équipements électriques est sous maîtrise d'ouvrage Sicéco. D'après Gilbert Menut, le choix de cet emplacement est étroitement lié à la proximité du centre commercial du Belvédère et de la LiNo.

#### Le plein en une heure

Le type de borne choisie permettra soit une recharge "rapide" en quinze minutes environ pour retrouver une autonomie d'une vingtaine de kilomètres, soit une recharge "lente" d'une heure pour rétablir l'autonomie complète de la voiture. Par ailleurs, deux prises différentes équiperont la borne afin d'être compatible avec la plupart des marques d'automobiles. Le service sera payant



Gilbert Menut et Jacques Jacquenet, président du Sicéco, sur les lieux de la future borne de recharge électrique. Photo Gilbert Alessi

(avec une simple carte bancaire), reste à en déterminer le montant. Cette borne, installée à titre expérimental, devrait encourager le développement de la voiture électrique qui reste pour l'instant l'objectif du gouvernement : près de deux millions de véhicules sont espérés d'ici 2020.

GILBERT ALESSI (CLP)

